

DÉCRET N° 2021 – 517 DU 06 OCTOBRE 2021
portant nomination au Ministère des Enseignements
Secondaire, Technique et de la Formation
Professionnelle.

**LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE,
CHEF DE L'ÉTAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu** la loi n° 90-32 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin, telle que modifiée par la loi n° 2019-40 du 07 novembre 2019 ;
- vu** la décision portant proclamation, le 21 avril 2021 par la Cour constitutionnelle, des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 11 avril 2021 ;
- vu** le décret n° 2021-257 du 25 mai 2021 portant composition du Gouvernement ;
- vu** le décret n° 2021-401 du 28 juillet 2021 fixant la structure-type des ministères ;
- vu** le décret n° 2020-333 du 1^{er} juillet 2020 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère des Enseignements Secondaire, Technique et de la Formation Professionnelle ;
- vu** le décret n° 2021-307 du 09 juin 2021 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de l'Économie et des Finances ;
- sur** proposition du Ministre des Enseignements Secondaire, Technique et de la Formation Professionnelle,
- le** Conseil des Ministres entendu en sa séance du 06 octobre 2021,

DÉCRÈTE

Article premier

Les personnes dont les noms suivent sont nommées au Ministère des Enseignements Secondaire, Technique et de la Formation Professionnelle dans les fonctions ci-après :

- Directeur adjoint de Cabinet du ministre
monsieur **Denga SAHGUI**

- Directeur départemental des Enseignements Secondaire, Technique et de la Formation Professionnelle de l'Atacora
monsieur **Nahini SARRE.**

Article 2

Le présent décret, qui prend effet pour compter de la date de sa signature, abroge toutes dispositions antérieures contraires. Il sera publié au Journal officiel.

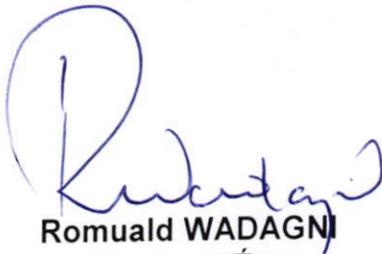
Fait à Cotonou, le 06 octobre 2021

Par le Président de la République,
Chef de l'État, Chef du Gouvernement,



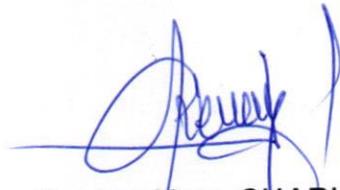
Patrice TALON. –

Le Ministre de l'Économie
et des Finances,



Romuald WADAGNI
Ministre d'État

Le Ministre des Enseignements Secondaire,
Technique et de la Formation Professionnelle,



Kouaro Yves CHABI

AMPLIATIONS : PR : 6 – AN : 4 – CC : 2 – CS : 2 – CES : 2 – HAAC : 2 – HCJ : 2 – MESTFP : 2 – MEF : 2 – AUTRES MINISTERES : 21 – SGG : 4 – INTERESSES : 2 – JORB 1.